

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1 - IDENTIFICATION

PRODUIT	IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ
<b>Nom :</b> Texnov Préparateur de Surface <b>Description :</b> Puissant nettoyeur et dégraissant alcalin concentré. <b>Restriction d'utilisation :</b> Utiliser entre 5 et 30°C.	<b>TexNov inc.</b> 839 Joseph-Louis-Mathieu Sherbrooke, Québec, Canada J1R 0X3 <b>Numéro de téléphone d'urgence :</b> 1 877 316-6388

## SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### Pictogrammes



### Mention d'avertissement

DANGER

### Classification du produit

Corrosion cutanée - Catégorie 1

Lésion oculaires graves - Catégorie 1

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1 Corrosion

### Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque des lésions graves des voies respiratoires.

### Conseils de prudence

**Prévention** - Ne pas respirer les vapeurs / brouillards/ aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection.

**Intervention** - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**Stockage** : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer à une température de 5 à 30°C. Conserver à l'abri du gel.

**Élimination** : Éliminer le contenu et le récipient selon les règlements locaux en vigueur.

## SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	% (poids/poids)
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 - 30
Alcool décylrique propoxylé éthoxylé	37251-67-5	1 - 5
Caprylamphopropionate de sodium	68610-44-6	1 - 5
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5

Selon la connaissance présente et selon les concentrations applicables, il n'y aucun autre ingrédient qui est classifié comme dangereux selon le GHS dans ce produit qui devrait être reporté dans cette section. La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

## SECTION 4 - PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, d'irritation, de toute forme de surexposition ou de symptômes de surexposition survenant pendant l'utilisation du produit ou persistant après son emploi, communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON, une SALLE D'URGENCE ou un MÉDECIN; veiller à ce que la fiche de données de sécurité du produit soit accessible.

**Contact avec les yeux :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux dès que possible.

**Contact avec la peau :** Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer cette fiche.

**Inhalation :** Transporter la personne à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate ou ceinture. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Symptômes :** Ce produit est irritant et corrosif pour la peau, les yeux, les voies respiratoires et digestives. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition (durée de contact, concentration du produit, etc.).

**Effets aigus et retardés :** Sur la peau, ce produit cause des brûlures graves. Le contact avec les yeux peut causer des rougeurs, des larmoiements, de l'oedème, de la douleur, une opacité cornéenne et même la cécité. Il y a possibilité d'oedème pulmonaire dans les cas de fortes expositions aux brouillards. Suite à l'ingestion, il y a corrosion des voies digestives avec une douleur intense, des vomissements sanglants avec présence de fragments de muqueuse, une diarrhée, de l'inflammation du larynx (suffocation possible) et une possibilité de perforations oesophagiennes et gastriques, de collapsus et de mort.

**Note au médecin traitant :** Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

## SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Utiliser les extincteurs appropriés :** Dioxyde de carbone ou eau vaporisé ou mousse.

**Extincteurs inappropriés :** Les jets d'eau peuvent favoriser la propagation de l'incendie.

**Dangers spécifiques du produit dangereux :** Peut dégager des émanations dangereuses.

**Produit de combustion dangereux :** Oxydes de sodium. Monoxyde et dioxyde de carbone

**Équipements de protection spéciaux et précaution spéciale pour les pompiers :** Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles :** Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Équipements de protection et mesures d'urgence :** Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les drains, les égouts et les voies navigables. Avertir les autorités compétentes si le produit s'est répandu dans l'environnement. Utiliser un absorbant inerte ou des boudins de rétention en cas de grand déversement.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide acétique faible ou équivalent si possible de façon sécuritaire. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre ou de la vermiculite. Placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il ne faut pas manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides contiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

La manipulation de ce produit, doit être conforme à la réglementation locale. Se référer aux normes d'entreposage du RSST et du CNPI. Conserver à l'écart des matières combustibles et des acides. Si le produit est entreposé avec d'autres substances dangereuses, se référer au tableau de ségrégation du CNPI. Les récipients de substances corrosives porter une identification claire de leur contenu, et être manipulés avec soin.

**Conditions de sécurité relatives au stockage :** Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit adéquat et autorisé. Entreposer dans le contenant original dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10) et de la nourriture. Garder le récipient hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Garder sous clef. Entreposer à une température de 5 à 30°C. Conserver à l'abri du gel.

**Incompatibilités :** Les acides. Les agents oxydants forts. Les métaux finement divisés (Ba, Be, Na, P, Al, Mg etc). Les peroxydes.

**SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

Respirables	RSST		ACGIH TLV	
	VEMP	DIVS	TWA	STEL
Ingrédient				
Hydroxyde de sodium	2 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>	2 mg/m <sup>3</sup>	2 mg/m <sup>3</sup>
Alcool décyclique propoxylé éthoxylé	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Caprylamphopropionate de sodium	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Métasilicate de sodium	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

*RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail; VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée*

*DIVS : Danger immédiat pour la vie et la santé; ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists*

*TLV : Threshold limit value; TWA : Time-weighted average; STEL : Short-term exposure limit*

**Mesures d'ingénierie appropriées :** Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition aux contaminants en deçà des valeurs mentionnées. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal.

**Mesures de protection individuelle :** Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Yeux :** Ne pas porter de lentilles cornéennes. Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures.

**Mains :** Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les

gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation.

**Respiratoire** : Les ouvriers exposés à des contaminants doivent porter un respirateur approprié au type de danger et en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, en tenant compte des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise.

**Autres** : Porter en tout temps un vêtement de protection à manches longues et souliers de sécurité appropriés.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** : Liquide vert.

**Odeur** : Légère odeur de savon.

**Seuil olfactif** : Non disponible

**pH** : 14.06

**Point de congélation** : 0°C

**Point d'ébullition** : 100°C

**Taux d'évaporation** : < 0.05 (éther = 1)

**Inflammabilité (solide et gaz)** : Sans objet

**Limite d'explosibilité** : Non disponible

**Pression de vapeur** : 2.2 kPa (16.6 mm Hg)

**Densité de vapeur** : 1 (air = 1)

**Densité relative** : 1,111 Kg/L à 20°C

**Solubilité dans l'eau** : peut-être dilué avec de l'eau

**Coefficient de partage n-octanol/eau** : Non disponible

**Température d'auto-inflammation** : Sans objet

**Température de décomposition** : Non disponible

**Viscosité** : Non disponible

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité Chimique** : Ce produit est considéré stable dans les conditions recommandées d'entreposage et d'emploi.

**Risque de réactions dangereuses** : Aucune polymérisation ni réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** : Tenir loin des produits incompatibles comme les oxydants forts et les acides. (voir section 7).

**Matériaux incompatibles** : Ce produit peut attaquer les métaux et endommager les matériaux tels que le verre, la fibre de verre, les céramiques, et le béton (en contact prolongé et concentré).

**Produits de décomposition dangereux** : Oxydes de sodium. Monoxyde et dioxyde de carbone.

## SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Voies d'absorption** : Ce produit n'est pas absorbé dans l'organisme, il exerce une action locale qui détruit les tissus.

**Toxicité aiguë** :

Produit	DL <sub>50</sub> orale,mg/kg	DL <sub>50</sub> cutanée,mg/kg	CL <sub>50</sub> 4h vapeurs, mg/L	CL <sub>50</sub> 4h brouillards, mg/L
Hydroxyde de sodium	> 5000	> 5000	S.O.	> 5
Alcool décylque propoxylé éthoxylé	> 2000	> 2000	> 20	> 5
Caprylamphopropionate de sodium	1153	5000	S.O.	> 5
Métasilicate de sodium	> 5000	> 5000	> 20	> 5

**Symptômes** : Ce produit est irritant et corrosif pour la peau, les yeux, les voies respiratoires et digestives. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition (durée de contact, concentration du produit, etc.).

**Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par les expositions à court terme et à long terme** : Sur la peau, ce produit cause des brûlures graves. Le contact avec les yeux peut causer des rougeurs, des larmoiements, de l'oedème, de la douleur, une opacité cornéenne et même la cécité. Il y a possibilité d'oedème pulmonaire dans les cas de fortes expositions aux brouillards. Suite à l'ingestion, il y a corrosion des voies digestives avec une douleur intense, des vomissements sanglants avec présence de fragments de muqueuse, une diarrhée, de l'inflammation du larynx (suffocation possible) et une possibilité de perforations oesophagiennes et gastriques, de collapsus et de mort.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Ce produit n'est pas un sensibilisant respiratoire ou cutané.

**Toxicité pour certains organes cibles :** Non disponible

**Cancérogénicité :** Aucune substance classée pour ces effets cancérigènes n'est présente dans le produit (selon CIRC, ACGIH et NTP).

*CIRC : Centre international de recherche sur le cancer.*

*NTP : National Toxicology Program*

**Toxicité pour la reproduction :** aucune

**Mutagénicité sur les cellules germinales :** aucune

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES





**Écotoxicologie :** Le produit est facilement biodégradable (DOB et DCO). Aucun des ingrédients ne possède d'écotoxicité à court terme, long terme ou des effets sur l'environnement.

**Potentiel de bioaccumulation :** Aucun des ingrédients possède de bioaccumulation.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Méthode de disposition :** Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets si possible. Détruire selon la réglementation fédérale, provinciale et municipale. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	DOT	TMD	IMDG	IATA
# UN	3266	3266	3266	3266
Nom officiel d'expédition UN	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)
Classe de danger relative au transport	8 	8 	8 	8 
Groupe d'emballage	II	II	II	II
Dangers pour l'environnement	Non	Non	No	No

*DOT : Department of Transportation (USA), TMD: Transport des Matières Dangereuses (CAN), IMDG : International Maritime Dangerous Goods, IATA : International Air Transport Association*

**Exemption relatives aux quantités limitées :** 1 L

En accord avec le règlement Canadien du Transport Routier des Marchandises Dangereuses, l'exemption 1,17 est utilisée lorsqu'applicable. Conformément à l'article 172.315 du 49 CFR, nous utilisons l'exemption des quantités limitées par voies terrestres et maritimes, si applicable.

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Canada

Ingrédient	Numéro CAS	%	LIS	LES	INRP
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 - 30	X		
Alcool décylrique propoxylé éthoxylé	37251-67-5	1 - 5	X		
Caprylamphopropionate de sodium	68610-44-6	1 - 5	X		
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5	X		X

LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances, LES : Inventaire de la liste extérieure des substances INRP : Inventaire National des Rejets Polluants.

### États-Unis

Ingrédient	Numéro CAS	%	TSCA	PROP-65	Right to Know
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 - 30	X		X
Alcool décylrique propoxylé éthoxylé	37251-67-5	1 - 5	X		
Caprylamphopropionate de sodium	68610-44-6	1 - 5	X		
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5	X		

TSCA : Toxic Substance Control Act, PROP-65: Proposition 65 Californie, Right to Know: Emergency planning and community Right-To Know Act.

**Classification SIMDUT 2015:** Corrosion cutanée – Catégorie 1, Lésion oculaires graves - Catégorie 1, Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1 Corrosion. La classification de produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

**Fiche rédigée par :** Texnov inc.

**Numéro de téléphone d'urgence :** 1-877-316-6388

**Date de révision :** 01-07-2023

**Mention d'avertissement :** Les informations et recommandations contenu dans ce document ont été rédigé au meilleur des connaissances et données techniques recueillis par Texnov Inc. au moment de la révision. Ce document a pour but de renseigner l'utilisateur du produit sur les mesures de précaution lors de l'usage du produit. Aucune garantie n'est donnée sur les propriétés mentionnées sur les produits. Aucune responsabilité ne sera assumée pour des cas de mauvais usage du produit ou de manque de d'observation des consignes de sécurité renfermer dans ce document.